

CONSULTING

# P.J. n°5 – Capacités techniques et financières

Dossier d'Enregistrement – Site de Narrosse

**Numéro du projet : 21MAT137**

**Intitulé du projet : Dossier d'enregistrement du site de Narrosse**

**Intitulé du document : P.J. n°5 – Capacités techniques et financières**

<b>Version</b>	<b>Rédacteur</b> NOM / Prénom	<b>Vérificateur</b> NOM / Prénom	<b>Date d'envoi</b> JJ/MM/AA	<b>COMMENTAIRES</b> Documents de référence / Description des modifications essentielles
<b>1</b>	HOURCQ Marjolène	TERRIER Ludivine	21/12/2022	Version initiale



---

# Sommaire

1.....	Présentation du pétitionnaire – Exploitant .....	4
2.....	Capacités techniques et financières .....	5
2.1	<b>Capacités techniques</b> .....	<b>5</b>
2.2	<b>Capacités financières</b> .....	<b>8</b>
3.....	Conclusion .....	9



---

## Table des illustrations

Figure 1 : Territoire du Grand Dax.....	5
Figure 2 : Compétence déchets sur le territoire du Grand Dax (Source : Rapport annuel déchets 2019).....	6
Figure 3 : Evolution des dépenses et des recettes .....	8

## 1. PRESENTATION DU PETITIONNAIRE – EXPLOITANT

1. Dénomination sociale	Communauté d'Agglomération du Grand Dax (CAGD)
2. Siège social	20 avenue de la gare 40100DAX
3. Téléphone	05 58 56 39 40
4. Forme juridique	Communauté d'agglomération
5. Numéro SIRET	24400067500151
6. Code APE	84117 – Administration publique générale

Le Président de la CAGD est Monsieur Julien DUBOIS.

La personne en charge du suivi du dossier est Jean-Baptiste LAILHEUGUE – Directeur Exploitation des Services Techniques.

## 2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

### 2.1 Capacités techniques

#### 2.1.1 Activités

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax exerce à ce jours 19 compétences sur son territoire, dont celle de la collecte et du traitement des déchets, prévue par l'article L 224-13 du CGCT modifié par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 – art. 71 (loi MAPTAM).



Figure 1 : Territoire du Grand Dax

Les communes membres du Grand Dax ont transféré à la Communauté la compétence collecte et traitement des déchets. En cascade, le Grand Dax a transféré le 1er janvier 2004 la partie de la compétence constituant le transport et le traitement des déchets au SITCOM Côte Sud des Landes. Avec ce transfert de compétence, le SITCOM assure au nom du Grand Dax :

- Le transport des déchets collectés vers leur lieu de traitement ;
- Le traitement (valorisation matière, valorisation énergétique ou stockage) de l'ensemble déchets du Grand Dax (ordures ménagères, emballages ménagers et déchets des déchetteries) ;
- La contractualisation avec les Eco-organismes pour le soutien aux filières de tri.



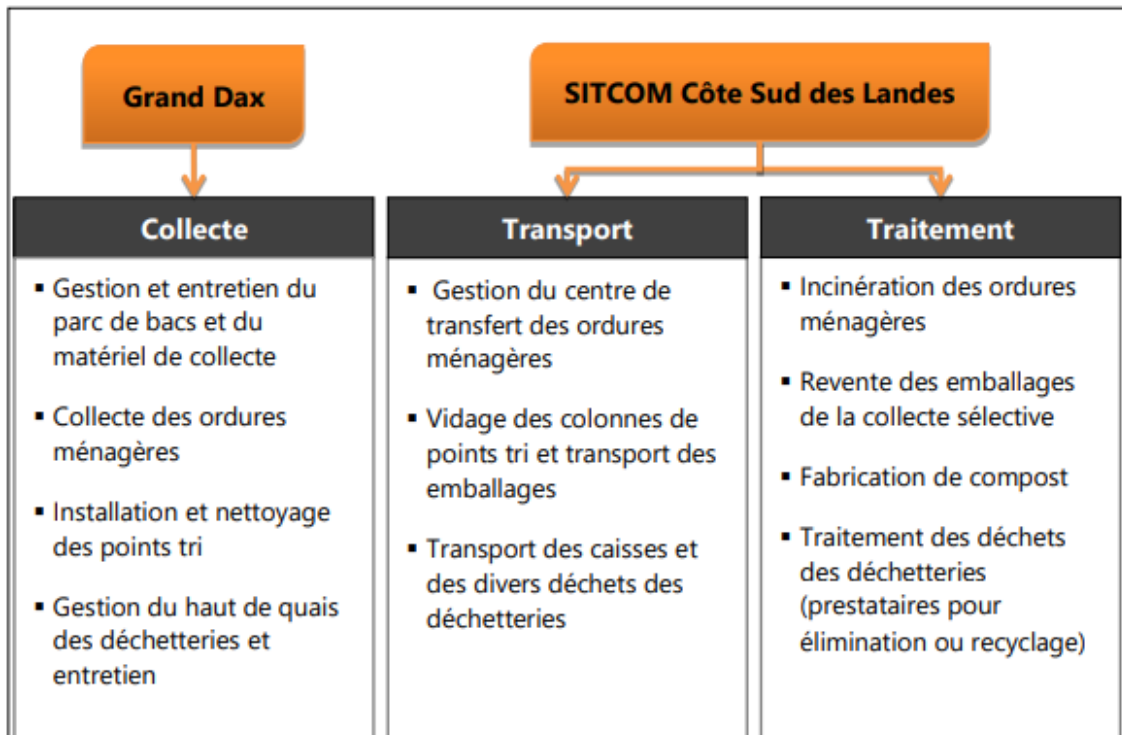


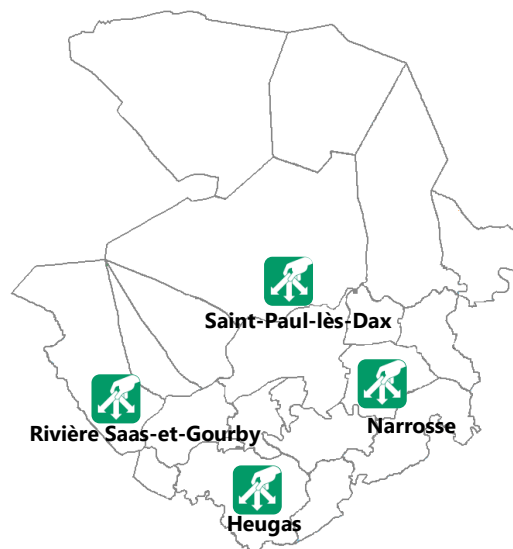
Figure 2 : Compétence déchets sur le territoire du Grand Dax (Source : Rapport annuel déchets 2019)

En 2021, le Grand Dax a collecté 60 018 tonnes de déchets. Ces tonnes sont ventilées en deux catégories :

- La collecte des Ordures Ménagères et Assimilées (20 941 tonnes, soit 35% de la collecte totale). Elle regroupe la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et assimilées et la collecte des déchets d'emballages ménagers via des points d'apport volontaire.
- La collecte via les déchetteries (39 077 tonnes, soit 65% de la collecte totale). Cette collecte inclut les déchets collectés via les 4 déchetteries du territoire, les cartons des professionnels et les objets encombrants. Ces deux derniers types de déchets sont collectés en porte-à-porte puis amenés en déchetteries.

## 2.1.2 Moyens mis en place

La communauté d'agglomération met à disposition des habitants du territoire 4 déchetteries (Narrosse, Heugas, Saint-Paul-lès-Dax et Rivière Saas-et-Gourby).



### Déchets acceptés



### Déchets refusés

Ordures ménagères, carburants liquides, éléments entiers de carrosserie de voiture ou de camions, cadavres d'animaux, produits explosifs, inflammables ou radioactifs, déchets anatomiques ou infectieux, déchets hospitaliers, bâches agricoles.

Les moyens matériels mis en place pour le fonctionnement de la compétence déchets du Grand Dax sont :

- 7 BOM et 4 polybennes-grue
- Des bennes pour le stockage des déchets ;
- 1 manuscopique ;
- 2 chargeurs ;
- 1 laveuse à bacs.

Les moyens humains mis en place pour le fonctionnement de la compétence déchets du Grand Dax sont :

- 26 agents pour la collecte en porte-à-porte des OMr ;
- 5 agents pour la collecte en apports volontaires des OMr ;
- 13 agents pour la gestion des points-tri et des déchetteries ;
- 4 agents pour la gestion du parc de bacs et de colonnes ;
- 2 agents pour la maintenance et la réparation des véhicules ;

- 7 agents dédiés à l'encadrement et à la gestion administrative.

## 2.2 Capacités financières

En 2021, les **charges de fonctionnement et d'investissement** s'élèvent à **8 933 675 €**. Les **recettes** (TEOM, RS et recettes diverses) quant à elles, s'élèvent à **9 313 434 €**. Notons qu'en 2021, les dépenses d'investissement ont représenté 8% du budget total du service déchets.

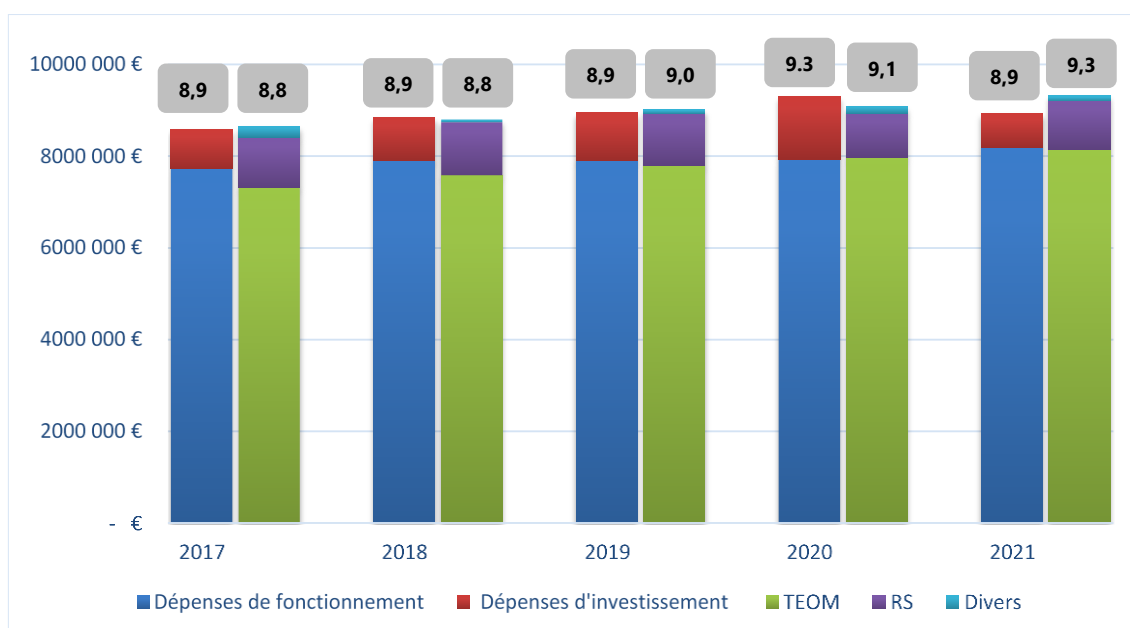


Figure 3 : Evolution des dépenses et des recettes

En 2021, les dépenses d'investissement ont été de 741 157 €.

Les principales dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Acquisition de colonnes enterrées ou semi enterrées : 406 822 €
- Acquisition de bacs : 52 848 €
- Acquisition de composteurs : 22 506 €
- Travaux d'enfouissement des équipements de collecte : 157 062 €

En 2021, les recettes ont atteint un montant de **9 313 434 €**. Cela représente une augmentation de 8% en 5 ans. La TEOM représente 88% des recettes totales, la RS 11% et les recettes diverses seulement 1%. Notons qu'en raison de la COVID, les recettes de la Redevance Spéciales ont diminué d'environ 80 000 € par rapport à leur niveau d'avant crise. En effet, dans le cadre de la baisse d'activité induite par les confinements et les fermetures administratives de certains types d'établissement, le Grand Dax a réduit le montant des forfaits pour adapter la facturation au niveau du service réellement rendu auprès des professionnels.

### 3. CONCLUSION

La CAGD possède pleinement les moyens et les compétences pour assurer l'exploitation du site de Narrosse.



# CONSULTING

**Agence Régionale Aquitaine**  
**2A, avenue de Berlinçan**  
**BP 50004**  
**33166 Saint-Médard-en-Jalles**  
**Tel. : + 33 (0)5 56 05 62 60**  
[www.suez.com/fr/consulting-conseil-et-ingenierie](http://www.suez.com/fr/consulting-conseil-et-ingenierie)

